

Chapitre 27

La lâcheté, mère de la cruauté

1. J'ai souvent entendu dire que la lâcheté est mère de la cruauté. Et j'ai constaté par expérience que cette aigreur, cette âpreté d'un cœur méchant et inhumain, s'accompagne généralement d'une mollesse toute féminine. J'en ai vu, des plus cruels, sujets à pleurer très facilement, et pour des raisons frivoles. Alexandre, tyran de Phères¹, ne pouvait supporter de voir jouer au théâtre des tragédies, de peur que ses concitoyens ne le vissent gémir sur les malheurs d'Hécube et d'Andromaque, lui qui, sans pitié, faisait cruellement tuer tant de gens tous les jours. Serait-ce la faiblesse de leur âme qui fait que ces gens-là se plient ainsi à tous les extrêmes?

2. La vaillance (dont l'action consiste à s'exercer seulement contre qui vous résiste)

Et qui ne se plaît à immoler un taureau que s'il fait front

Claudien [24]
ad Hadrianum,
30.

s'arrête quand elle voit l'ennemi à sa merci. Mais la pusillanimité, qui veut aussi faire partie de la fête, et qui n'a pu obtenir le premier rôle, prend sa part au second, celui du massacre et du sang. Les meurtres à la suite des victoires sont généralement imputables au peuple, et aux hommes chargés des bagages. Et ce pourquoi l'on voit tant de cruautés inouïes dans les guerres populaires, c'est que cette canaille de populace s'aguerrit et joue

1. Ville de Thessalie. Cet Alexandre en fut le cruel tyran; c'est lui qui fit emprisonner le chef Thébain Pélopidas qui fut délivré par Epaminondas. Il fut finalement assassiné par sa femme. Cf. Plutarque [79], *Pélopidas*, XIV.

les braves à s'ensanglanter jusqu'aux coudes et à déchiqueter un corps à ses pieds, ne pouvant éprouver d'autre vaillance.

Ovide [63] III,
35.

*Le loup, les ours lâches et les animaux les plus vils
S'acharnent contre les mourants.*

3. C'est ce que font les chiens peureux qui déchirent tout dans la maison, et mordent les peaux des bêtes sauvages qu'ils n'ont osé attaquer aux champs. Qu'est-ce qui fait, par les temps qui courent, que nos querelles sont mortelles? Et que là où nos pères observaient certains degrés dans la vengeance, nous commençons aujourd'hui par le dernier et qu'au premier abord on ne parle que de tuer? Qu'est-ce donc, sinon la lâcheté? Chacun sent bien qu'il y a plus de bravoure et de dédain à vaincre son ennemi qu'à l'achever, et à l'humilier qu'à le faire mourir. D'autant que l'appétit de vengeance s'en trouve mieux assouvi et satisfait, car la vengeance ne vise qu'à se faire sentir. Voilà pourquoi nous n'attaquons pas une bête ou une pierre quand elle nous blesse : c'est qu'elles sont incapables de ressentir notre vengeance. Et tuer un homme, c'est le mettre à l'abri de nos représailles.

4. Bias¹ criait à un méchant homme : « Je sais que tôt ou tard tu en seras puni, mais je crains bien de ne pas le voir », et plaignait les Orchoméniens de ce que la vengeance tirée par Lyciscus de la trahison commise à leur égard venait au moment où il n'y avait plus personne de ceux qui avaient été concernés, et qui auraient pu tirer plaisir de cette punition. De même la vengeance est-elle incomplète quand celui à qui elle s'applique n'a plus le moyen d'en souffrir. Car, de même que le vengeur veut voir s'exercer sa vengeance pour en tirer du plaisir, de même faut-il que celui sur lequel elle s'exerce la voie aussi, pour en éprouver de la souffrance et du repentir.

5. « Il s'en repentira » disons-nous. Et pensons-nous qu'il puisse s'en repentir si nous lui avons tiré un coup de pistolet dans la tête? Au contraire : si nous y prêtons attention, nous verrons qu'il nous fait la moue en tombant : il ne nous en veut même pas, il est bien loin de se repentir. Et nous lui offrons le meilleur service de toute la vie : celui de le faire mourir promptement et sans souffrir. Nous voilà obligés de nous terrer comme des lapins,

1. L'un des « sept Sages » de la Grèce antique.

de cavalier pour fuir les officiers de justice qui nous poursuivent, et lui est en repos. Tuer est bon pour éviter une offense à venir, non pour celle qui a déjà été faite. C'est un acte qui témoigne plus de crainte que de bravoure, de précaution que de courage, de défense que d'attaque. Il est clair que nous abandonnons par là le vrai but de la vengeance, et le souci de notre réputation. Nous craignons, si l'autre demeure en vie, qu'il ne nous fasse la même chose. Ce n'est pas contre lui, mais pour toi que tu t'en débarrasses.

6. Au royaume de Narsingue¹, cet expédient demeurerait inutile : là, non seulement les gens de guerre, mais aussi les artisans, tranchent leurs querelles à coups d'épée. Le roi ne refuse pas le champ clos à qui veut se battre, et y assiste, quand ce sont des personnes de qualité, et récompense le vainqueur d'une chaîne d'or. Mais pour l'obtenir, le premier qui en a envie peut en venir aux armes avec celui qui la porte ; de sorte que, pour s'être sorti victorieux d'un combat, il en a maintenant plusieurs sur les bras.

7. Si nous pensions, de par notre courage, être toujours maîtres de l'ennemi et le dominer à notre guise, nous serions bien déçus qu'il nous échappât, comme c'est le cas s'il meurt. Nous voulons vaincre, mais plus sûrement qu'honorablement, et recherchons plus le succès que la gloire dans nos querelles. Asinius Pollion² commit la même erreur, et c'était pourtant un homme honorable : ayant écrit des « invectives » contre Plancus, il attendit la mort de ce dernier pour les publier. Autant faire des grimaces à un aveugle et injurier un sourd ! C'était aussi blesser un homme insensible plutôt que d'encourir son ressentiment. Aussi disait-on à son sujet que seuls les lutins pouvaient lutter avec les morts. Celui qui attend le trépas de l'auteur dont il veut combattre les écrits, de quoi fait-il preuve, sinon de sa faiblesse et de son esprit querelleur ?

8. On disait à Aristote que quelqu'un avait médité de lui : « Qu'il fasse mieux, dit-il, qu'il me fouette – pourvu que je ne sois pas là. » Nos pères se contentaient de venger une injure par un démenti, un démenti par un coup, et ainsi de suite. Ils étaient assez valeureux pour ne pas craindre leur adversaire, vivant et

1. Dans l'Inde centrale.

2. Orateur romain qui fut consul, puis écrivit des tragédies dont il ne nous est rien parvenu.

outragé. Nous autres, nous tremblons de frayeur tant que nous le voyons sur ses pieds. Et pour preuve qu'il en est ainsi, on peut dire : notre façon de faire d'aujourd'hui ne consiste-t-elle pas à poursuivre jusqu'à la mort aussi bien celui que nous avons offensé que celui qui nous a offensé ?

9. C'est aussi une sorte de lâcheté qui a introduit dans nos duels cet usage de nous faire accompagner par des seconds, des tiers et des quatrièmes. C'était autrefois des combats singuliers, maintenant ce sont des rencontres, des batailles. La solitude faisait peur aux premiers qui inventèrent cette pratique. « C'est que chacun avait fort peu confiance en lui-même. » Car tout naturellement, avoir de la compagnie, quelle qu'elle soit, procure le réconfort et le soulagement face au danger. Autrefois on se servait de tierces personnes pour garantir qu'il ne se produise pas d'irrégularités ou d'actions déloyales, et pour témoigner du résultat du combat. Mais depuis que l'habitude est prise de les voir aussi participer au combat, quiconque est convié à y assister ne peut en toute honnêteté y faire figure de spectateur, de peur qu'on n'attribue son attitude à un manque de courage, ou d'affection pour le combattant.

10. Outre l'injustice et la bassesse d'un tel procédé, qui consiste à engager dans la défense de votre honneur une autre valeur et une autre force que la vôtre, je trouve un inconvénient, pour un homme de bien, ayant pleinement confiance en lui, d'aller mêler son sort à celui d'un second. Chacun court assez de danger pour son propre compte sans en courir encore pour un autre, et a assez à faire en se fiant à sa propre valeur pour défendre sa vie, plutôt que remettre une chose si importante en d'autres mains. Car si on n'a pas expressément signifié le contraire, ces quatre hommes ont partie liée deux à deux. Si votre second est à terre, vous en avez deux sur les bras, forcément. Et c'est vrai que cela est déloyal, comme de se jeter bien armé sur un homme qui n'a plus qu'un tronçon d'épée ; ou en bon état sur un homme déjà fort blessé. Mais si ce sont là des avantages que vous avez conquis en combattant, vous pouvez les utiliser sans encourir de reproche. La disparité et l'inégalité du combat ne se mesurent et ne sont prises en considération que dans l'état où elles se présentent lors du commencement du combat. Pour le reste, prenez-vous en au sort. Et quand vous en aurez trois contre vous seul, vos deux

compagnons s'étant laissé tuer, on ne vous traitera pas plus mal que je ne le fais moi-même à la guerre, quand je donne un coup d'épée, dans la même situation, à l'ennemi que je vois s'acharner sur l'un des nôtres. Là où il y a troupe contre troupe (comme il en fut quand notre Duc d'Orléans défia le roi Henri d'Angleterre à cent contre cent, ou à trois cents contre autant, comme dans le combat des Argiens contre les Lacédémoniens, ou trois à trois, comme les Horaces contre les Curiaces), la nature de l'alliance exige que la multitude des combattants de chaque côté ne compte que pour un seul homme. A chaque fois qu'il s'agit de troupes, le danger est le même pour tous.

11. J'ai une raison familiale à tenir ces propos. C'est que mon frère, seigneur de Mattecoulon¹, fut demandé à Rome pour seconder un gentilhomme qu'il ne connaissait guère, et qui devait se défendre dans un duel provoqué par un autre. Dans ce combat, le hasard fit qu'il se trouva opposé à quelqu'un qui était un de ses proches voisins et bien connu de lui (et je voudrais bien que l'on me justifie ces lois de l'honneur qui vont si souvent et de façon si choquante, à l'encontre de la raison). Après s'être débarrassé de son adversaire, voyant les deux principaux acteurs du combat encore sur pied et indemnes, il alla au secours de son compagnon. Pouvait-il faire moins? Devait-il se tenir coi, et regarder tuer, si le sort l'eût voulu, celui pour la défense duquel il était venu là? Ce qu'il avait fait jusque-là ne servait à rien dans cette affaire: le combat demeurerait indécis. L'attitude courtoise que vous pouvez, que vous devez avoir à l'égard de votre ennemi quand vous l'avez mis dans une situation délicate, et qu'il est en état d'infériorité, je ne vois pas comment vous pourriez l'avoir quand il y va de l'intérêt d'autrui, quand vous n'êtes qu'un assistant et que la dispute n'est pas la vôtre. Il ne pouvait être ni juste ni courtois sans mettre en danger celui auquel il avait accepté de se dévouer. Aussi fut-il libéré des prisons d'Italie, sur une prompte et solennelle recommandation de notre roi.

12. Nation excessive! Nous ne nous contentons pas de nous faire une réputation de nos défauts et de nos folies dans le monde entier, nous les apportons chez les peuples étrangers pour les leur

1. Il se prénomme Bertrand. Montaigne l'avait emmené avec lui en Italie et il y fait allusion dans le récit qu'il a fait de ce voyage.

montrer. Mettez trois français dans le désert de Lybie : ils ne seront pas un mois ensemble sans se quereller et s'envoyer des piques. Cette expédition aura l'air conçue pour offrir aux étrangers le plaisir de nos drames, et le plus souvent à ceux qui se réjouissent de nos maux et qui s'en moquent.

13. Nous allons en Italie pour y apprendre l'escrime, et nous en faisons dépendre nos vies avant même de la maîtriser. Il faudrait pourtant, si l'on veut suivre l'ordre de l'enseignement, mettre la théorie avant la pratique : nous trahissons les principes de tout apprentissage :

Virgile [112]
XI, 156.

*Prémices malheureuses de jeunes guerriers !
Cruel apprentissage de la guerre à venir !*

Je sais bien que c'est un art utile quand on le maîtrise¹ (dans le duel des deux princes cousins germains, en Espagne, le plus âgé, dit Tite-Live², surmonta facilement la force irréfléchie du plus jeune, grâce à sa connaissance des armes et à sa ruse), et dont la connaissance, comme j'ai pu le constater, a enflé les cœurs de certains au-delà du raisonnable. Mais ce n'est pas alors véritablement de courage qu'il s'agit, puisque cela relève de l'adresse, et prend sa source ailleurs qu'en soi-même.

14. L'honneur, dans les combats, repose sur l'amour du courage et non du savoir-faire. C'est bien pour cela que j'ai vu un de mes amis, connu comme un grand-maître en ce domaine, choisir pour vider ses querelles des armes qui le privaient de cet avantage, laissant ainsi toutes leurs chances au hasard et à la confiance qu'il avait en lui, pour que l'on ne puisse par la suite attribuer sa victoire à ses qualités de bretteur plutôt qu'à sa valeur. Et dans mon enfance, la noblesse fuyait la réputation de bon escrimeur comme injurieuse ; elle rechignait³ à apprendre ce métier parce

1. L'expression de Montaigne « à sa fin » est ambiguë. On peut comprendre comme D.M. Frame [29] : « useful for its purpose ». Mais cela me semble un peu tautologique... Ou bien comme je le fais, en me fondant sur la parenthèse qui suit et qui fait état de la supériorité du « vieil » : donc de celui qui maîtrise mieux cet « art ».

2. Tite-Live, *Annales*[105] XXVIII.

3. On peut comprendre aussi (comme le font D. M. Frame[29] et A. Lanly[59]) « se cachait pour », mais cela ne me semble pas satisfaisant.

qu'il reposait sur la subtilité, et s'écartait du courage naturel et véritable :

*Ils ne veulent ni esquiver, ni parer, ni rompre ;
L'adresse n'a pas de place en leur combat.
Leurs coups ne sont pas feints : tantôt directs, tantôt obliques ;
La colère, la fureur, leur ôtent tout usage de l'art.
Entendez le choc terrible de ces épées qui se heurtent de plein fer
Ils ne rompraient pas d'une semelle ;
Leur pied est toujours ferme et leur main toujours en mouvement
D'estoc ou de taille, tous leurs coups portent.*

Le Tasse [103]
XII, 55.

15. Les tirs à la cible, les tournois, les combats « à la barrière¹ », la simulation de batailles, tout cela constituait les exercices auxquels se livraient nos pères. Celui-ci [l'escrime] est d'autant moins noble qu'il n'a d'autre but que personnel. Il nous apprend à nous entre-détruire, au mépris des lois et de la justice, et de toutes façons, a toujours des conséquences désastreuses. Il est bien plus digne et mieux venu de s'exercer dans des activités qui confortent notre État, plutôt qu'à celles qui lui portent atteinte ; il vaut mieux s'adonner à celles qui concernent la sécurité générale et la gloire commune.

16. Le consul Publius Rutilius fut le premier à instruire les soldats à manier les armes avec adresse et à les bien connaître, le premier à associer le savoir-faire au courage. Non pour s'en servir dans des querelles personnelles, mais pour les guerres et les querelles du peuple romain. C'était une escrime populaire et citoyenne. Et outre l'exemple de César, qui ordonna aux siens, à la bataille de Pharsale, de frapper principalement au visage les soldats de Pompée, mille autres chefs de guerre se sont ainsi ingénies à inventer de nouvelles formes d'armes, de nouvelles façons de frapper et de se protéger, selon les nécessités du combat présent. Mais de même que Philopœmen condamna la lutte, en laquelle il excellait pourtant, parce que les préparatifs de cet exercice lui semblaient différents de ceux de la préparation militaire à laquelle les gens honorables devaient seulement s'employer selon lui, de même il me semble, à moi aussi, que cette adresse à laquelle on façonne ses membres, ces esquives et ces mouvements

1. Des combats livrés avec les combattants de part et d'autre d'une barrière, sur le champ des tournois.

auxquels on exerce la jeunesse dans cette nouvelle école, sont non seulement inutiles, mais plutôt contraires et préjudiciables à la pratique du combat militaire.

17. D'ailleurs les escrimeurs emploient couramment des armes spéciales, particulièrement destinées à cet usage. J'ai observé qu'on ne trouvait pas très bon qu'un gentilhomme provoqué en duel à l'épée et au poignard se présentât avec un équipement de militaire. Non plus qu'avec une cape en guise de poignard. Il faut noter que Lachès, chez Platon¹, parlant d'un apprentissage du maniement des armes du même genre que le nôtre, dit qu'il n'a jamais vu sortir de cette école un grand homme de guerre, et particulièrement parmi ceux qui en ont été les maîtres. Nous pouvons dire la même chose à propos de nos escrimeurs. Et nous pouvons en conclure de façon certaine qu'il n'y a pas de relation de correspondance entre ces deux talents. Platon interdit le combat avec les poings, introduit par Amycos et Epeios ; il interdit de même la lutte, introduite par Anteios et Cercyon, parce que ces « arts » ont un autre but que celui de rendre la jeunesse apte au service militaire, et n'y contribuent en rien. Mais je m'écarte un peu de mon sujet...

18. L'empereur Maurice², averti en songe et par plusieurs prédictions qu'un soldat nommé Phocas, jusqu'alors inconnu, allait le tuer, demandait à son gendre Philippe qui était ce Phocas, sa condition, son caractère, sa conduite. Et comme Philippe lui disait, entre autres choses, qu'il était lâche et craintif, l'empereur en conclut aussitôt qu'il devait être cruel et enclin au meurtre. Qu'est-ce donc qui rend les tyrans si sanguinaires ? C'est le souci de leur sécurité : leur lâcheté ne leur fournit pas d'autre moyen de se garantir qu'en exterminant ceux qui peuvent leur nuire, et même jusqu'aux femmes, de peur d'une simple égratignure.

Claudien [22]
I, 182.

Craignant tout, il frappe tout.

19. Les premières cruautés s'exercent pour elles-mêmes ; de là vient la crainte d'une juste vengeance, qui produit ensuite une cascade de nouvelles cruautés, pour les étouffer les unes par les

1. Dans *Lachès* [75], VII.

2. Empereur de Byzance jusqu'en 602, où il fut mis à mort avec sa famille par l'armée mécontente, qui élut à sa place Phocas, centurion.

autres. Philippe, roi de Macédoine¹, celui qui eut des affaires si embrouillées avec le peuple romain, tourmenté par l'horreur des meurtres commis sur son ordre, et ne pouvant trouver d'issue face à tant de familles éprouvées à diverses époques, prit le parti de faire saisir tous les enfants de ceux qu'il avait fait tuer, pour les supprimer petit à petit l'un après l'autre et ainsi assurer sa tranquillité.

20. Les belles choses tiennent toujours bien leur rang, en quelque endroit qu'on les sème. Moi qui me soucie plus du poids et de l'utilité des sujets que de leur ordre et leur arrangement, je ne dois pas craindre d'insérer ici, un peu à l'écart, une très belle histoire. (Quand ces anecdotes sont tellement riches qu'elles se justifient d'elles-mêmes, un cheveu me suffit pour les relier à mon propos²). Parmi les gens qui avaient d'abord été condamnés par Philippe, il y avait un certain Hérodicos, prince des Thessaliens. Après lui, il avait encore fait mourir ses deux gendres, laissant chacun un fils en bas-âge. Théoxéna et Archo étaient les deux veuves. On ne put décider Théoxéna à se remarier, bien qu'elle fût fort courtisée. Archo, elle, épousa Poris, qui tenait le premier rang parmi les habitants d'Enos³, et en eut de nombreux enfants qu'elle laissa tous orphelins en bas-âge. Théoxéna, mue par une sorte de bienveillance maternelle envers ses neveux, épousa Poris, pour les avoir sous sa responsabilité et protection. Mais voici que l'édit du roi⁴ est proclamé.

21. Cette mère courageuse, se méfiant de la cruauté de Philippe, et du caractère licencieux de ses subalternes envers cette belle et tendre jeunesse, osa dire qu'elle les tuerait de ses mains plutôt que de les livrer. Poris, effrayé de sa réaction, lui promet de les cacher et de les emmener à Athènes, pour les remettre à la garde de gens qui lui étaient fidèles. Saisissant l'occasion d'une fête annuelle qui était célébrée à Enos en l'honneur d'Enée, ils s'y rendent. Ayant assisté dans la journée aux cérémonies et au banquet public, ils se glissent la nuit venue dans un vaisseau préparé pour gagner le large. Mais les vents leur furent contraires, et se retrouvant le lendemain en vue de la terre d'où ils étaient partis, ils furent poursuivis par les gardes des ports. Au moment

1. Philippe V, avant-dernier roi de Macédoine.
2. Cette phrase ne figure que dans l'édition de 1595.
3. Ville de Thrace.
4. Fixant le sort des descendants des condamnés.

d'être rejoints, comme Poris pressait les marins de fuir, Théoxéna, folle d'amour et de vengeance, revient à sa première idée, prépare des armes et du poison, et les présente à ses enfants : « Allons, mes enfants, dit-elle, la mort est désormais le seul moyen pour défendre votre liberté, et sera pour les dieux une occasion de manifester leur sainte justice ; ces épées nues et ces coupes pleines vous en ouvrent l'entrée. Courage ! Et toi, mon fils, qui est le plus grand, empoigne cette épée pour connaître la mort la plus courageuse ». Ayant d'un côté cette ardente conseillère, et de l'autre leurs ennemis menaçants, les enfants coururent affolés vers ce qui leur tomba sous la main, et à demi-morts, furent jetés à la mer. Théoxéna, fière d'avoir si glorieusement veillé à la sécurité de ses enfants, enlaça tendrement son mari et lui dit : « suivons ces garçons, mon ami, et jouissons de la même sépulture qu'eux ! » Alors, se tenant ainsi embrassés, ils se jetèrent dans la mer, si bien que le vaisseau fut ramené vide au rivage.

22. Pour tuer et manifester en même temps leur colère, les tyrans ont employé toute leur habileté à trouver le moyen de faire durer la mort. Ils veulent que leurs ennemis s'en aillent, mais pas trop vite, pour avoir le temps de savourer leur vengeance. Et là ils sont bien en peine : car si les tourments sont violents, ils sont courts ; et s'ils sont longs, ils ne sont pas assez douloureux à leur gré. Les voilà donc à utiliser leurs instruments de torture. Nous en voyons mille exemples dans l'Antiquité. Et je me demande si, à notre insu, nous ne conservons pas quelque trace de cette barbarie.

23. Tout ce qui va au-delà de la mort simple me semble pure cruauté. Notre justice ne peut espérer que celui que la crainte de mourir, d'être décapité ou pendu n'a pu empêcher de commettre une faute, en soit empêché par l'idée d'être brûlé à petit feu, ou en pensant aux tenailles¹ ou à la roue². Et je ne sais pas si, pendant ce temps, nous ne plongeons pas les suppliciés dans le désespoir³. Car en quel état peut être l'âme d'un homme attendant la mort

1. Celles que l'on faisait rougir au feu avant de s'en servir pour arracher des lambeaux de chair...

2. Supplice institué par le « bon roi » François 1er... pour les bandits de grands chemins, il est vrai. Le condamné était mis en croix sur une roue de chariot, et on lui brisait petit à petit les membres à coups de masse. D'où l'expression « roué de coups ».

3. Il faut l'entendre au sens fort : ôter « toute espérance » au malheureux, c'est en somme commettre un péché, puisque c'est l'amener à mettre en doute la bonté infinie de Dieu...

pendant vingt-quatre heures, les membres brisés sur une roue, où, à la façon antique, cloué sur une croix? Josèphe¹ raconte que pendant les guerres des Romains en Judée, comme il passait à un endroit où l'on avait crucifié quelques juifs trois jours avant, il reconnut trois de ses amis et obtint l'autorisation de les enlever de là; deux d'entre eux moururent, mais l'autre survécut, dit-il.

24. Chalcondyle², à qui on peut se fier, raconte dans les « mémoires » qu'il a laissés sur les événements de son temps et proches encore de lui, un supplice qu'il considère comme extrême, celui que l'empereur Mahomet II³ pratiquait souvent, et qui consistait à faire trancher les hommes en deux morceaux par le milieu du corps au niveau du diaphragme, d'un seul coup de cimeterre. Bien souvent, ces gens mouraient comme s'ils subissaient deux morts à la fois, et l'on voyait, dit-il, les deux parties pleines de vie encore s'agiter longtemps après, en proie à la souffrance. A mon avis, ces mouvements ne traduisaient pas forcément de grandes sensations; les supplices les plus hideux à voir ne sont pas toujours les plus difficiles à endurer. Et je trouve plus atroce ce que les historiens racontent qu'il infligea aux seigneurs de l'Épire, les faisant écorcher par le menu, d'une façon si méchamment méthodique qu'ils mirent quinze jours à mourir dans ces souffrances.

25. Voici encore deux autres exemples : Crésus⁴ ayant fait arrêter un homme de noble origine, et favori de son frère Pantaléon, le fit conduire dans la boutique d'un foulon⁵, où il le fit gratter et carder avec les outils du métier, jusqu'à ce qu'il en meure. George Sechel, chef de ces paysans de Pologne qui commirent tant d'exactions sous couvert de croisade, ayant été battu et capturé par le voïvode de Transylvanie, fut trois jours durant attaché nu sur un chevalet, exposé à toutes les sortes de tortures que chacun pouvait venir lui infliger, pendant qu'on laissait sans

1. Historien juif né en 37 après J.-C.

2. Grammairien et historien grec qui vécut de 1424 à 1511. Il émigra en Italie en 1447 et enseigna à Padoue.

3. Mahomet II, qui s'empara de Constantinople en 1453, ravagea l'Europe orientale et fut vaincu en Hongrie en 1479 après avoir menacé Vienne.

4. Roi de Lydie (VI^e s. av. J.-C.), célèbre par ses richesses, dont a parlé Hérodote.

5. Artisan qui apprêtait le « drap » (les tissus). Carder la laine consistait à la démêler à l'aide de peignes d'acier.

aucune nourriture les autres prisonniers. Et pour finir, alors qu'il vivait encore, et qu'il avait les yeux ouverts, on abreuva de son sang Lucat, son cher frère, pour le salut duquel il pria, prenant sur lui-même toute la responsabilité de leurs méfaits. Puis on le fit manger par vingt de ses capitaines préférés, qui déchirèrent sa chair à belles dents, en engloutissant les morceaux. Le reste de son corps et ses viscères, après sa mort, furent mis à bouillir, et on fit manger aussi cela à d'autres personnes de sa suite.